



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE



FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 140164 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	10/06/25	N° Fact.	05A967486	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 30/06/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. no 7260882 Expédition du: 10/06/25							
0084	134817	10 CUISSES DE POULET LABEL ROUGE LANDES SANS OS AVEC PEAU SOUS VIDE LVL	2	4,544	K	10,900	49,53	1	1
0082	140322	AILE POULET LABEL ROUGE SUD OUEST JAUNE NU (KILO)	5	6,570	K	3,650	23,98	1	1
0119	067257	10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	32	58,484	K	7,450	435,71	8	1
0017	099642	1 KG DE FOIE DE VOLAILLES SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	5	5,375	K	3,000	16,13	1	1
0147	059397	CANETTE JAUNE EFFILEE NUE GEONPIS	6	13,445	K	6,600	88,74	1	1
0162	040988	AIGUILLETTE DE POULET CORN FLAKES BQ S/ATMO 1K SEL.MAITRE COQ	4	4,000	P	9,500	38,00	1	1
		TOTAL:		92,418			652,09		

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL		MONTANT H.T.		% TVA	MONTANT TVA		NET A PAYER		
92,418Kg		652,09		A 5,50%	35,86		687,95 EUR		
CONDITIONS GENERALES DE VENTE				TOT HT	652,09	TOT TVA	35,86	FOLIO	1 / 1

1/ Livraison :
Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

92 Kg net
13 Collis